

FRONTPRO 136 MG COMPRIMÉS À CROQUER POUR CHIENS > 25 -50 KG

Identification

Dénomination du médicament vétérinaire

FRONTPRO 136 MG COMPRIMÉS À CROQUER POUR CHIENS > 25 -50 KG

Forme pharmaceutique

Comprimé à croquer

Composition

Principes actifs

- Afoxolaner
- Amidon de maïs
- Protéines de soja
- Arôme de bœuf braisé
- Povidone (E1201)
- Macrogol 400
- Macrogol 4000
- Hydroxystéarate de macrogol 15
- Glycérol (E422)
- Triglycérides à chaîne moyenne

Excipients

Informations supplémentaires

Un comprimé à croquer contient :

Substance active :

Afoxolaner 136 mg

Comprimés à croquer marbrés de couleur rouge à brun-rouge, de forme rectangulaire (comprimés pour chiens > 25-50 kg).

Usage clinique

Indications d'utilisation par espèce

Espèce(s)	Utilisation
• Chien	Chez les chiens, traitement des infestations par les puces (<i>Ctenocephalides felis</i> et <i>C. canis</i>). Un traitement assure une activité insecticide immédiate et persistante contre les puces pendant 5 semaines.

Espèce(s)	Utilisation
	<p>Réduction du risque d'infestation par <i>Dipylidium caninum</i> par transmission par <i>Ctenocephalides felis</i> pendant 30 jours. L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire contre le vecteur.</p> <p>Chez les chiens, traitement des infestations par les tiques (<i>Dermacentor reticulatus</i>, <i>Ixodes ricinus</i>, <i>Ixodes hexagonus</i>, <i>Rhipicephalus sanguineus</i>, <i>Hyalomma marginatum</i>). Un traitement assure une activité insecticide immédiate et persistante contre les tiques pendant un mois.</p> <p>Réduction du risque d'infection par <i>Babesia canis canis</i> par transmission par <i>Dermacentor reticulatus</i> pendant 28 jours. L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire contre le vecteur.</p> <p>Les puces et les tiques doivent s'attacher à l'hôte et commencer leur repas pour être exposés à la substance active.</p>

Contre-indications

Précautions et mises en garde

Mise en garde particulière à chaque espèce cible

Il est nécessaire que les parasites aient commencé leur repas sur l'hôte pour être exposés à l'afoxolaner, par conséquent le risque de transmission des maladies d'origine parasitaire ne peut pas être exclu.

La possibilité que d'autres animaux vivant dans le même foyer puissent être à l'origine de re-infestation par des puces et/ou les tiques doit être envisagée et ces derniers doivent être traités si nécessaire avec un produit adapté.

Tous les stades des puces peuvent infester le panier du chien et ses zones régulières de repos comme les tapis et les tissus d'ameublement. En cas d'infestation massive de puces et à la mise en place des mesures de contrôle, ces zones doivent être traitées avec un produit approprié pour l'environnement puis aspirées régulièrement.

L'utilisation d'antiparasitaires lorsqu'ils ne sont pas nécessaires ou une utilisation non conforme aux indications fournies dans le RCP peut augmenter la pression de sélection de résistances et entraîner une réduction de l'efficacité. La décision d'utiliser le produit doit s'appuyer sur la

confirmation de l'espèce et de la charge parasitaire, ou du risque d'infestation basé sur les données épidémiologiques, pour chaque animal.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

En l'absence de données disponibles, utiliser uniquement en fonction de l'évaluation du rapport bénéfice-risque par le vétérinaire responsable chez les chiots âgés de moins de 8 semaines et/ou des chiens pesant moins de 2 kg de poids corporel.

Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament

Pour éviter que les enfants n'aient accès au médicament vétérinaire, ne sortir qu'un seul comprimé à croquer de la plaquette à la fois. Replacer la plaquette contenant les comprimés à croquer restant dans la boîte en carton. En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Se laver les mains après manipulation du médicament vétérinaire.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

Sans objet.

Interactions et cas particuliers

Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

Peut être utilisée chez les chiennes gestantes et allaitantes. Les études de laboratoire sur les rats et les lapins n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes.

Fertilité :

Peut être utilisée chez les chiennes reproductrices. L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les mâles reproducteurs ; l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable. Les études de laboratoire sur les rats et les lapins n'ont pas mis en évidence d'effets indésirables sur les capacités de reproduction des mâles.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

Anti-microbiens et anti-parasitaires : lutte contre les résistances

Sans objet.

Effets indésirables et surdosage

Incompatibilité majeure

Sans objet.

Effets indésirables

Chiens :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Signes neurologiques : convulsions ¹ , ataxie ¹ et tremblements musculaires ¹ . Affections de la peau et des annexes ¹ : Prurit. Affections systémiques ¹ : léthargie, anorexie. Affections gastro-intestinales bénines ² : vomissements ¹ , diarrhée ¹ .
---	--

¹ La plupart des effets indésirables rapportés ont été de courte durée et ont disparu spontanément.

² Généralement légères.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

Posologie

Espèce(s)	Posologie
• Chien	Voie orale. <u>Posologie</u> : Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible. L'utilisation d'une dose insuffisante pourrait conduire à une inefficacité du traitement et favoriser l'apparition d'une résistance. Le médicament vétérinaire doit être administré selon le tableau suivant pour assurer une dose de 2,7 - 7 mg/kg de poids corporel :

Espèce(s)	Posologie				
	Poids du chien (kg)	Dosage et nombre de comprimés à croquer à administrer			
		FRONTPRO 11 mg	FRONTPRO 28 mg	FRONTPRO 68 mg	FRONTPRO 136 mg
2-4	1				
>4-10		1			
>10-25			1		
>25-50					1
>50	utiliser une association appropriée de comprimés à croquer de différents/mêmes dosages				

Les comprimés à croquer ne doivent pas être divisés.

Mode d'administration :

Les comprimés sont à croquer, ils sont appétents pour la majorité des chiens. Si le chien n'accepte pas directement les comprimés, ils peuvent être administrés avec de la nourriture.

Calendrier de traitement :

Pour un contrôle optimal des infestations par les puces et les tiques, le produit doit être administré mensuellement durant les saisons d'infestations par les puces et/ou les tiques. La nécessité de renouveler le traitement et la fréquence de renouvellement devront être établies en tenant compte de la situation épidémiologique locale et du mode de vie de l'animal.

Temps d'attente

Voie d'administration

- Orale

Conservation et stockage

Température de conservation

Non renseigné

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
FRONTPRO 136 mg comprimés à croquer pour chiens >25–50 kg Bboîte d'une plaquette de 3 comprimés à croquer	Non	Non soumis à prescription	EU/2/19/240/014

Informations de révision

Date de révision de la notice

09/01/2026 10:00

Responsabilités

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH

*BINGER STRASSE 173
55216 INGELHEIM AM RHEIN
ALLEMAGNE*

Responsable de la mise sur le marché

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE SCS

*29 avenue Tony Garnier
69007 LYON
FRANCE*

<https://www.boehringer-ingelheim.fr/>

Responsable de la pharmacovigilance

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE SCS

*29 avenue Tony Garnier
69007 LYON
FRANCE*

<https://www.boehringer-ingelheim.fr/>